

→ règlements de comptes autour du conte

La publication du compte rendu sur le colloque « Le conte au jeu des frontières » paru dans notre précédent numéro a suscité la réaction que voici :

C'est avec une véritable tristesse que j'ai lu le compte rendu de Mme Praline Gay-Para, du colloque organisé par l'Institut International Charles Perrault en partenariat avec la BnF, et avec le concours de l'Université de Lille III, du CLiO et de La Joie par les Livres, les 13 et 14 mars derniers.

Cet article, polémique et partial, réduit singulièrement et l'objectif et la portée du colloque, en débouchant sur une prise de position corporatiste. C'est pourquoi je voudrais préciser le contenu du colloque tout en rappelant certaines règles déontologiques : en effet, engager une controverse sur la concurrence entre « théoriciens/universitaires qui se font plaisir » et « conteur ... seul passeur de frontière », c'est limiter la place et la valeur des uns et des autres et jouer un jeu d'appropriation bien inutile.

Avant tout, sur un plan simplement matériel, c'est faire bien peu de cas du travail effectué en amont de ces deux journées par les organisateurs, pour réunir des panels d'intervenants - universitaires, auteurs et conteurs - d'un tel niveau. C'est accessoirement faire peu de cas de l'effort de la BnF pour offrir un accueil et une réception large aux participants dans la salle.

C'est oublier que des conteurs réunis en tables rondes, ont ouvert et clôturé ces journées et faire montre de bien peu de considération envers ces conteurs - et quels conteurs... Bruno de la Salle, Muriel Bloch, Evelyne Cévin, Nora Aceval, la jeune Roselyne Robin (universitaire et conteuse) et Michel Hindenoch !!! - et envers les musiciens créateurs ou accompagnateurs, comme Jean-Paul Auboux ou Jean-Louis Harter, qui ont tous su faire connaître et partager la richesse de leurs choix, de leurs pratiques, de leurs émotions.

Se sont-ils vécus comme des « alibis » ? « des cautions » (de quoi diable?) ; et le public si attentif comment les a-t-il ressentis ? Peut-être aurait-il fallu s'en enquérir préalablement.

Pour ma part, je pense à Bruno de la Salle, en tout début de colloque, expliquant dans son intervention ses questionnements d'enfants, ses (re)trouvailles avec le conte, ses découvertes, ses choix pour constituer un répertoire si complexe et ses moyens mnémotech-

niques pour garder en lui et offrir les chants de l'Illiade qu'il avait d'abord aimés puis sélectionnés ; ou à Michel Hindenoch avouant « je me laisse séduire par l'histoire, le bruit de la parole toujours présent » et recherchant « l'harmonie entre les mots, la musique chacun racontant sa part » ; ou à Nora Aceval replaçant la voix féminine dans l'univers du conte, dans un pays où le féminin voit son existence même niée ; ou à Roselyne Robin redonnant la parole à des populations africaines installées - exilées - dans la région lilloise, par un travail de collecte, de réflexion et valorisation des spécificités culturelles ; ou à Praline Gay-Para, interprétant un conte des Caraïbes, ou intervenant de la salle pour d'une remarque corriger ou préciser une interprétation vague.

Autant dans leurs débats que dans ces précieux instants de « dire » qu'ils ont offerts en prime au public, les conteurs étaient présents, se nourrissant des observations des universitaires, et, à leur tour, nourrissant les observations de ces mêmes universitaires. Et c'est enfin passer un peu rapidement sur les prestations des conteurs professionnels ou de l'amateur qui a bravé les difficultés et su retenir un public pressé de quitter les lieux en fin d'après-midi un vendredi.

C'est effacer les remarques d'autres conteurs, amateurs ou professionnels, qui prenaient la parole depuis la salle, témoignaient, cherchaient des mots, des idées, ou se cherchant, s'affirmant dans la discussion avec les universitaires de toutes disciplines dont les travaux font chaque jour avancer le conte dans l'histoire de la littérature, de la société, de la sémantique, de la sémiotique, de la psychologie et tant d'autres aspects quasi scientifiques, concrets ou subtils, où le conte a et mérite une place pleine et entière - et c'est bien la force du genre et de ce colloque en particulier que de l'avoir montré.

Plus grave encore, c'est citer et minimiser la grande qualité de certaines interventions en les abordant d'un trait à l'emporte-pièce (comme les communications « remarquables » de Thierry Charnay ou de Jean Foucault qui n'est même pas nommé) en les jugeant sans même citer le sujet ou l'auteur (comme pour Danièle Henky) ou en les oubliant tout simplement (comme pour François Flahaut ou Pierre Bruno) au profit d'autres sans souci d'objectivité ; ou en ne se focalisant que sur un point d'une réflexion vaste et claire d'un système de projection (M.A. Thirard) ou des

règlements de comptes autour du conte

conceptions primordiales quasi philosophiques réduisant l'intérêt du contenu immédiat (pour Catherine Velay-Vallantin ou Claude de la Génardière).

Pour conclure, je voudrais néanmoins dire le plaisir que moi-même, mes collègues conteuses et enseignantes, et nos étudiants, avons pris à ces journées, riches, savantes, vivantes, complexes comme le conte, comme les chercheurs, comme les conteurs, comme... ceux et celles qui dans la vie sont dans la plus belle des histoires... LA NÔTRE.

Ann-Paule Kassis

Didacticienne-méthodologue
Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle
Professeur, chargé du séminaire
« évolution du conte en France »
Université de New York in France